



JARD ACCUEIL VOUS PROPOSE : ROYAN ET SES VILLAGES DE CHARME



LE LUNDI 14 SEPTEMBRE 2026



07h15 Départ de votre ville en autocar en direction de Royan (17)

10h00 Visite commentée en train touristique de Royan (1h30 — MAXI 54 PLACES)

Le Petit Train part du front de mer et se dirige en direction de ST Georges de Didonne en longeant la plage de la Grande Conche puis emprunte la Pointe de Vallières avec vue sur la Pointe de Grave, longe le phare de Vallières puis le Port, arrivée à St Georges côté plage, visite du centre bourg avec les commerces, l'Eglise romane, puis repart en direction du centre-ville de Royan, emprunte le Boulevard Briand, contourne le marché central, passe devant l'Eglise Notre Dame, le Palais des Congrès et se dirige vers Pontailac ...

12h00 : Déjeuner au restaurant sur Royan (Tous les produits proposés sont frais et élaborés « Maison »)

Exemple de menu :

Rillettes de poisson à l'aneth

...

Ballotine de volaille aux herbes sauce vierge et ses linguines

...

Mousse aux 2 chocolats

...

1/4 de vin Charentais et café

15h30 : Présentation à L'embarquement

16h00 : Croisière commentée sans escale (1h00/1h15)

Depuis le port de Meschers, partez à la découverte des falaises et des crottes de Meschers (Matata et Régulus), du village de Talmont et de sa célèbre église surplombant les eaux de l'estuaire. Le long des falaises de Meschers vous contemplerez les grottes troglodytiques creusées naturellement pour certaines et pour d'autres de la main de l'homme. Temps libre dans le village de Talmont sur Gironde.

Vers 18h00 : Départ et route vers votre ville. Arrivée vers 20h45.

PRIX DE LA SORTIE : 125€ (la participation de Jard Accueil 10 €) net à payer 115 €

(incluant le transport, les visites et le déjeuner)



BULLETIN D'INSCRIPTION ROYAN ET SES VILLAGES DE CHARMES — Le Lundi 14 Septembre 2026

Règlement à l'ordre de JARD ACCUEIL et à déposer avec le bulletin d'inscription dans la boîte aux lettres avant le 15 août 2026
Maison des associations — 18 chemin du Rayon — 85520 JARD SUR MER

NOM : _____ **PRENOM :** _____

Portable : _____ **Tél. fixe :** _____

Email : _____

Nombre de participants : _____

Ci-joint un chèque de : _____ € (_____ x 115€)

Sauf cas de force majeure pas de remboursement en cas d'annulation par le (s) participant moins de 7 jours avant la sortie. Seuls les défauts des prestataires donnent lieu à indemnisation